

**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**  
CANTON DU TARAVO ORNANO

**Liberté – Egalité – Fraternité**

**MAIRIE DE COTI-CHIAVARI**  
(Code postal 20138)

**Délibération n°04.2021**

**LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI**

**SEANCE DU DOUZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT ET UN**

Le vendredi 12 février 2021 à 14 heures 30.

**NOMBRE DE MEMBRES**

Affiliés au Conseil  
Municipal : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Absents : 3  
Qui ont donné pouvoir : 0

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, 1er adjoint.

**Présents** : Jean Paul ANTONA, Céline BATESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Lucien LACOMBE, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI, Julien PERETTI.

Date de la convocation

01/02/2021

Date d'affichage

15/02/21

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
le

**Absents** : Henri ANTONA, Jacques ETTORI PERETTI, Olivier FRANCESCHI

Le quorum est atteint :

oui

non

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou notification  
le

Secrétaire(s) de séance : René MAILLET

**Objet de la délibération : Demande de subvention pour la Signalétique d'information locale**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le règlement des aides pour le développement, la diffusion et la promotion de la langue corse et plus particulièrement le point 7.1.2 relatif à la signalétique directionnelle ;

Vu la délibération D57/2020 du 27/11/2020, attribuant à l'entreprise CODIVEP le marché de mise en place d'une signalétique directionnelle sur la commune, pour un montant estimé de 40 924.92 € H.T., soit 45 017.41 € TTC ;

Considérant que la réalisation de ces travaux nécessiterait un financement dont le plan pourrait être le suivant :

- CDC (50 % du montant H.T.) :	20 462.46
- Part communale :	24 554.95
- TOTAL TTC :	45 017.41

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

**D04/2021**

Envoyé en préfecture le 15/02/2021

Reçu en préfecture le 15/02/2021

Affiché le 15/02/2021

**SLO**

ID : 02A-212000988-20210212-D042021-DE

- APPROUVE le plan de financement
- DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

